Louis Mercier
Université de Sherbrooke

L'influence de la lexicographie dialectale française sur la lexicographie québécoise de la fin du XIXe et du début du XXe siècle

«*Adret*, au Canada comme dans le Berry et l'Anjou, s'entend non seulement de la dextérité, mais aussi de l'intelligence et du savoir: Ce médecin-là est ben *adret*.» (GPFC)

Dès qu'ils ont pris conscience qu'ils ne s'exprimaient pas tout à fait comme les Français de France, les Canadiens français ont cherché à identifier leurs particularismes linguistiques et à les inventorier. Cette prise de conscience remonte à la première moitié du XIXe siècle et la publication du premier répertoire lexicographique à faire état d'un certain nombre de particularismes canadiens date de 1841. Il s'agit d'un ouvrage de nature prescriptive, d'un petit dictionnaire des difficultés de la langue française que son auteur, Thomas Maguire, destinait aux écoliers canadiens.[1]

Le nombre relativement restreint d'«erreurs de langage particulières au Canada» signalées par Maguire nous donne à penser que les lettrés canadiens du milieu du XIXe siècle n'avaient qu'une idée bien mince, bien approximative de l'écart qui séparait leur français du français «académique» européen, du «bon usage» de Paris. Sans doute auraient-ils été bien étonnés d'apprendre que, quelques décennies plus tard, en 1930, la Société du parler français au Canada (SPFC) allait publier un volumineux répertoire de plus de 700 pages consacré exclusivement à la portion différentielle du français canadien. On sait qu'à l'époque, la communauté canadienne-française n'avait que très peu de contacts directs avec la communauté francophone européenne, ce qui ne favorisait pas la comparaison des usages nécessaire à l'identification des particularismes, contrairement à la situation actuelle où, avec la radio, la télé, le tourisme, etc., les Québécois sont régulièrement amenés à comparer leur usage avec l'usage européen. Malgré ces conditions relativement peu favorables, on doit constater que la lexicographie québécoise

---

1 «Le besoin d'un *Manuel Lexique* des difficultés de la langue française, se fait vivement sentir dans nos écoles de grammaire; et l'on a à regretter que le commerce ne nous fournisse pas les ouvrages de ce genre, qui se multiplient, depuis quelques années sur l'ancien continent. C'est pour remédier en partie à ce défaut, que le présent travail, *né de circonstances purement fortuites*, a été préparé pour la presse, et en l'offrant au jeune âge, l'Auteur n'a garde de se présenter sous d'autre titre, que celui d'*humble compilateur*, titre qui doit lui demeurer entier, malgré quelques articles de sa création, devenus indispensables pour signaler les erreurs de langage particulières au Canada.» («Avertissement», p. [II]).

s'est rapidement développée à partir du dernier quart du XIXe siècle ou plus précisément à partir de 1880, date de la publication du *Glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn (v. le document nº 1).

Ma communication portera sur ce qui me paraît l'une des causes principales de ce développement rapide, soit la découverte par nos lexicographes des *glossaires* ou dictionnaires dialectaux français (dictionnaires des parlers normand, picard, poitevin, etc.) et leur utilisation à la fois comme modèle lexicographique et comme outils de repérage des emplois «non-académiques» du français du Canada, comme on disait à l'époque.[2] La fréquentation de plus en plus assidue de ces dictionnaires par nos lexicographes de la fin du XIXe et du début du XXe siècle n'a pas manqué d'influencer fortement leurs travaux. Il me semble important que cette influence soit connue de ceux qui s'intéressent à la genèse de la lexicographie québécoise ou encore à l'élaboration de la représentation traditionnelle du français québécois. Il n'est pas question ici de faire le bilan de cette influence, mais plutôt d'en illustrer quelques facettes et de soulever un certain nombre de questions auxquelles on ne saura répondre de façon satisfaisante qu'après un examen approfondi. Mon intention est de montrer l'intérêt de ce champ d'investigation.

* * *

Au profit de ceux qui ne sont pas familiers avec les débuts de la lexicographie québécoise, rappelons brièvement que c'est d'abord sous l'impulsion d'un mouvement de rectification langagière que celle-ci a pris naissance dans la première moitié du XIXe siècle. Ce premier mouvement était principalement engagé dans la lutte contre l'anglicisme, mais il s'attaquait également à tout ce qui pouvait entacher la réputation du français canadien, mettre sa pureté en doute et, conséquemment, le mettre dans une position de faiblesse vis-à-vis de l'anglais. C'est à ce mouvement puriste que nous devons les principaux dictionnaires correctifs qui sont signalés dans la colonne de gauche du document nº 2.

Une quarantaine d'années après la publication du *Manuel* de Thomas Maguire, la lexicographie québécoise allait connaître l'impulsion d'un deuxième mouvement d'importance, le mouvement glossairiste initié par Oscar Dunn. Dunn a été le premier à réagir fortement contre les excès des puristes qui avaient tendance à condamner tout ce qui s'écartait du «bon usage parisien», le premier à rappeler les liens historiques qui unissaient le français canadien au français européen, le premier enfin à réaffirmer son droit légitime à créer les mots français nécessaires à la description de la spécificité nord-américaine (relative à la nature, au mode de vie, etc.). Même si le répertoire qu'il nous a laissé est de nature hybride, à la fois descriptif et prescriptif, comme le montre bien son double titre, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Oscar Dunn est reconnu comme celui qui a ouvert la

2 Comme l'indique clairement l'avertissement donné par Maguire au début du premier répertoire lexicographique publié au Canada (v. note précédente), les lexicographes québécois ont aussi puisé aux dictionnaires de difficultés ou de fautes produits en France. On peut donc croire que la description du français québécois a également subi l'influence de cette autre pratique lexicographique française. L'évaluation de cette influence complémentaire reste à faire.

voie à la lexicographie descriptive et historique. Dunn et ceux qui se sont engagés après lui dans cette voie – Sylva Clapin, Narcisse-Eutrope Dionne et le Comité d'étude de la Société du parler français au Canada – sont généralement désignés sous le nom de *glossairistes* et les répertoires qu'ils nous ont laissés – ceux de la deuxième colonne – sont généralement désignés sous le nom de *glossaires*. Dans la suite de mon exposé, je parlerai exclusivement de ces quatre répertoires québécois puisque c'est précisément dans ce type de sources que se manifeste l'influence de la lexicographie dialectale, c'est-à-dire l'influence des glossaires patois de France.

* * *

À lui seul, le mot *glossaire* est déjà révélateur des liens qui unissent la lexicographie québécoise à la lexicographie dialectale française. Historiquement, ce mot a d'abord été appliqué, en France, à des répertoires de «gloses» ou notes explicatives destinées à faciliter la lecture de textes anciens en permettant le décodage des mots obscurs et passages difficiles contenus dans ces textes. Il a commencé à être associé aux parlers dialectaux ou régionaux lorsqu'avec l'avancée du français dans les grandes villes de province et le recul des dialectes locaux, on s'est mis à rédiger des glossaires explicatifs de textes dialectaux importants ou encore de textes français fortement colorés de régionalismes. Dès que sont apparus, au XVIIIe siècle, les premiers dictionnaires consacrés à des parlers régionaux, le mot *glossaire* a commencé à être utilisé, en concurrence avec *dictionnaire*, *lexique* et *vocabulaire* pour désigner ce type de répertoires. Avec le XIXe s., qui a connu une très forte production de dictionnaires régionaux, il allait devenir de plus en plus étroitement associé à ce genre lexicographique. Pour la clarté de mon exposé, je réserverai le mot *glossaire* aux répertoires canadiens et je continuerai à désigner les répertoires régionaux français ou glossaires patois sous le nom de *dictionnaires dialectaux*, reprenant l'expression utilisée par Pierre Rézeau dans l'*Encyclopédie internationale de lexicographie*.

Le mot *glossaire* figure dans le titre des dictionnaires de Dunn (*Glossaire franco-canadien ou vocabulaire...*), de Clapin (*Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire...*) et de la Société du parler français (*Glossaire du parler français au Canada*). Il ne fait aucun doute qu'en faisant figurer ce mot dans le titre de leurs répertoires et en désignant eux-mêmes leurs répertoires sous le nom de *glossaire*, Dunn, Clapin et la Société du parler français entendaient se situer ouvertement dans le prolongement de la lexicographie dialectale française qui était avant tout de nature descriptive. Leurs préfaces sont assez claires sur ce point, notamment celle de Clapin dont l'extrait suivant est particulièrement éloquent:

> «Les mots en usage parmi les Canadiens-Français, et qui ne se trouvent pas dans les dictionnaires usuels, peuvent [/] fournir amplement matière à un nouveau glossaire, venant s'ajouter à la liste déjà longue de tous ceux auxquels on a confié, en France, le dépôt des différents dialectes et patois français. De fait, par le lien de la langue, le Canada n'est-il pas toujours une province éloignée de la France? Et ce glossaire même, qu'est-ce, après tout, sinon l'étude particulière d'une phase, traversée présentement par la langue française en un certain coin d'Amérique?» (p. VII-VIII)

Le français canadien pouvait donc être décrit en termes neutres comme les parlers régionaux de France avec lesquels il était étroitement apparenté.

* * *

Oscar Dunn a été le premier à mettre en évidence le côté conservateur du français canadien et à déclarer qu'il n'y avait rien de honteux à se montrer fidèle à ses origines, fussent-elles dialectales ou patoisantes. Les phrases suivantes, extraites de la préface de son glossaire, sont assez claires sur ce dernier point:

> «Nous employons un bon nombre de mots qui, rejetés par l'Académie, nous sont venus toutefois de France; ils appartiennent à quelque patois. On trouvera dans ce glossaire le premier relevé qui en a été fait. [...] Toutes ces expressions prouvent notre origine; elles sont autant de certificats de nationalité. Aussi je me flatte qu'au point de vue ethnologique, ce travail aura un certain intérêt.» (p. XIX-XX)

Tout en établissant les origines anciennes ou dialectales d'un certain nombre d'emplois canadiens «non-académiques», le glossaire de Dunn démontrait que les puristes ou étrangers avaient eu tort de voir dans ces emplois la marque d'une dégénérescence et contribuait ainsi à la revalorisation du français canadien. Son idée que le français canadien était un parler conservateur a si bien fait son chemin qu'en 1901, le journaliste Jules-Paul Tardivel, l'auteur du célèbre texte intitulé *L'Anglicisme, voilà l'ennemi* et l'un des fondateurs de la SPFC, déclarait, dans une conférence sur la langue française au Canada, qu'en matière de langue, les Canadiens n'avaient pratiquement rien inventé:

> «Très souvent, on entend dire: tel mot, telle expression, ce n'est pas français, c'est du *canayen*.
>
> Eh bien! quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, on se trompe. À part quelques très rares vocables qu'ils ont dû créer pour désigner certains objets qui n'existent pas en France, les Canadiens n'ont rien inventé en fait de mots et d'expressions. Ils ont soigneusement conservé la langue telle que leurs ancêtres l'ont apportée au pays.
>
> Avec un peu de patience, un peu de recherches, on pourrait retrouver presque tous les mots dont les Canadiens se servent, presque toutes les *fautes* même qu'ils commettent, signalés dans quelques vieux dictionnaires ou dans quelque glossaire de telle ou telle partie de la France, ou même dans les dictionnaires modernes complets.
>
> Voilà une étude très intéressante à faire: je la recommande aux jeunes gens studieux. En la poursuivant, ils seront convaincus de l'exacte vérité de cette proposition: La langue parlée encore aujourd'hui dans nos campagnes reculées, là où l'anglicisme n'a pu pénétrer, nous est venue de la France telle qu'elle est. Nous n'y avons pour ainsi dire rien changé, ni dans la prononciation, ni dans les mots: et nous n'y avons ajouté que bien peu de chose.» (p. 43-44)

Suit l'énumération d'une vingtaine d'emplois, repérés par Tardivel dans le *Glossaire du Centre de la France* de Jaubert, comme *amiquié* pour *amitié*, *arbe* pour *herbe*, *barbot* pour désigner une catégorie d'insectes, *écarter* au sens de «égarer», etc.

* * *

Nous nous intéresserons maintenant aux deux questions suivantes: quels dictionnaires dialectaux nos glossairistes ont-ils consultés et comment les ont-ils exploités? Identifions d'abord les ouvrages consultés.

Dans leur bibliographie respective, tous nos glossairistes font référence à un certain nombre de sources dialectales. Comme on peut le constater à partir du document nº 3, Dunn en cite sept, portant sur sept régions dialectales différentes; Clapin en donne six, toutes nouvelles par rapport à la liste de Dunn et toutes, sauf une, portant sur le parler normand; Dionne en signale

six dont deux seulement avaient déjà été consultées par ses prédécesseurs. Quant à la Société du parler français, elle en énumère plus d'une cinquantaine couvrant toutes les régions dialectales qui pouvaient être apparentées de près ou de loin au français du Canada, sans doute tous ceux dont elle connaissait l'existence et qu'il lui a été possible de se procurer. Elle était particulièrement bien documentée sur le parler normand pour lequel elle disposait d'une bonne douzaine de dictionnaires. On sait qu'Adjutor Rivard, le principal responsable de la fondation de la Société du parler français et de la mise en chantier de son glossaire, avait, au début de ses travaux, fait appel aux lettrés de Normandie pour identifier les sources normandes les plus importantes. On retiendra de ce tableau (1º) que tous les glossairistes québécois ont consulté des dictionnaires dialectaux pour réaliser leur répertoire, (2º) que chacun d'eux a contribué à faire augmenter rapidement le nombre absolu de sources consultées, et (3º) qu'avec la SPFC – qui est en quelque sorte venu répondre à l'appel que Tardivel avait lancé aux «jeunes gens studieux» en 1901–, la consultation de ces sources est devenue systématique.

Voici en quels termes Stanilas Lortie, qui a été archiviste de la Société du parler français au Canada et responsable de ses fichiers de 1902 à 1912, décrivait la méthode de travail des rédacteurs de la Société en ce qui a trait à la consultation des dictionnaires dialectaux:

> «Un comité spécial étudie d'abord chaque forme au point de vue dialectal. Après avoir pris connaissance d'une suite de mots canadiens, commençant par exemple par les lettres *ca*, nous parcourons, dans chacun des vingt-huit glossaires des patois français que renferme actuellement notre bibliothèque, la série des mots commençant par les mêmes lettres. Lorsque nous y rencontrons les vocables canadiens, nous enregistrons sur chaque fiche portant ce vocable les notes que nous jugeons intéressantes sur l'étymologie, l'usage de ce mot dans les provinces de France. Les revues régionalistes [comme le *Bouais-Jan*, la *Revue des parlers populaires*, etc.] et les oeuvres des patoisants sont aussi mises à contribution. » (BPFC IV, janv. 1906, p. 162)

Cette citation de Lortie nous amène directement à notre deuxième question: Comment ces sources dialectales ont-elles été exploitées par nos glossairistes?

Le document nº 4 présente quelques articles tirés des répertoires de Dunn, de Clapin et de la Société du parler français au Canada dont un certain nombre contiennent des références dialectales. À la lecture de ces articles, on peut voir comment les informations puisées aux dictionnaires dialectaux ont été intégrées aux répertoires québécois. On constate que les glossaires québécois ne précisent généralement pas de quelles sources proviennent leurs informations; ils se contentent de signaler la ou les régions(s) dialectale(s) qui connaissent les mêmes emplois que le français canadien, qui pourraient en être la source. Dans la première version de son glossaire, qu'elle a commencé à publier dès 1902 dans son bulletin mensuel sous le titre de *Lexique canadien-français*, la Société avait pris l'habitude d'identifier ses sources; mais toutes ces références bibliographiques ont été biffées du manuscrit du *Glossaire* juste avant son impression, vraisemblablement par souci d'économie.

Si je ne donne aucun exemple tiré du glossaire de Dionne, c'est tout simplement parce que cet ouvrage ne contient pratiquement aucune référence dialectale, ce qui a de quoi étonner compte tenu du fait que Dionne signale une bonne demi-douzaine d'ouvrages dialectaux dans sa bibliographie... On a généralement tendance à croire que nos glossairistes ont consulté les dictionnaires dialectaux français dans le seul but d'établir l'origine des emplois qu'ils avaient déjà inventoriés. Il est difficile d'admettre que c'était là la seule motivation de Dionne étant donné son silence sur cette question. En fait, il semblerait plutôt que c'est dans le but premier

d'accroître son inventaire que ce lexicographe a consulté les dictionnaires dialectaux signalés dans sa bibliographie. Selon toute vraisemblance, Dionne savait qu'en parcourant la nomenclature de ces inventaires différentiels, il rencontrerait une série d'emplois «non-académiques» qui avaient également cours à l'époque en français canadien, mais qui n'avaient pas encore été identifiés comme tels. Et il s'en est servi comme outils de repérage.

Il est évident que les dictionnaires dialectaux ont joué le même rôle auprès des autres glossairistes canadiens, même si ce n'était pas là leur seul rôle. Prenons le cas de la Société du parler français au Canada qui, comme nous l'avons vu, a consulté le plus grand nombre de dictionnaires dialectaux et qui nous a laissé le glossaire le plus volumineux. Rappelons que le *Glossaire* de la SPFC a été rédigé par un comité composé d'une quinzaine de personnes, que sa rédaction s'est étalée sur plus d'un quart de siècle, soit de 1902 à 1927, période pendant laquelle la Société a procédé à une enquête par correspondance auprès de ses collaborateurs. Je m'intéresse depuis quelques années à la genèse de ce glossaire et, à partir de la documentation de travail qui a été conservée dans le fonds d'archives de la Société du parler français, j'ai maintes fois pu constater que l'équipe de rédaction et ses collaborateurs s'étaient servi d'inventaires dialectaux pour faire progresser leur description du français canadien. Par exemple, dans le dossier de correspondance, j'ai trouvé une lettre d'un collaborateur du Bas-St-Laurent qui, pour décrire l'usage de sa région, avait pris comme point de départ deux inventaires normands parus dans la *Revue des parlers populaires*.[3] Tout en signalant les emplois communs aux parlers normand et canadien, le collaborateur ajoute bien quelques commentaires personnels d'ordre fréquentiel ou géolinguistique; il signale bien quelques variantes formelles particulières au français canadien; mais il n'en demeure pas moins que son témoignage est entièrement conditionné par le contenu des inventaires normands.

Dans le cas précis du *Glossaire* de la SPFC, pour lequel nous disposons de plusieurs versions successives plus ou moins complètes, il est possible de vérifier l'incidence directe des dépouillements de sources dialectales auxquels procédaient les rédacteurs sur le développement de la nomenclature du répertoire (Mercier 1992, 436-453). La comparaison des diverses versions successives de la première tranche alphabétique du *Glossaire*, celle des mots en A, est particulièrement éloquente. Comme la Société prévoyait publier son glossaire par fascicules aussitôt que ses finances le lui permettraient, elle procédait à des révisions de cette tranche alphabétique chaque fois qu'elle entrevoyait la possibilité de publier un premier fascicule. Et à ces occasions, elle procédait au dépouillement des dictionnaires régionaux récemment acquis (v. le document nº 5). C'est lors de l'une de ces révisions, effectuée autour de 1909, que l'inventaire de la Société s'est enrichi, entre autres, des emplois suivants: *absulument* pour *absolument*, *prendre en advarsité* pour *prendre en grippe*, *par affaires* au lieu de *pour affaires*, *affarmer* et *affarmir* pour *affermer* et *affermir*, *dans les âges de* pour *à peu près de l'âge de*, *allonger* au sens de «passer de main en main» et en emploi intransitif au sens de «devenir plus long (comme dans *les jours allongent*)», *ampothiquer* pour *hypothéquer*, *l'ancien temps* pour *le*

3 «Dans les patois de la région de Vire, [...] je trouve les mots suivants: *Champlure*, employé presque toujours dans la langue du peuple – *Harouillé*, tracassé, entendu à Rimouski – *Méqueurdi* pour mercredi [...] *Vieullotte*, petite meule de foin (Bas de Québec, *veuillotte* ou plus souvent *veuilloche*) – *Y cri comme un sassier* – en Canada on dit: – *comme un sorcier* [...]» (lettre de J.-É. Pouliot, 27 mai 1903)

bon vieux temps, *architèque* pour *architecte*, *arranger* au sens de «châtrer», *attaquer* au sens de «interpeller, apostrother», et enfin la prononciation *avâre*.

Ces emplois n'avaient encore été signalés par aucun dictionnaire canadien et, au cours des enquêtes par correspondance de 1904 et 1905 qui avaient porté sur la première tranche alphabétique, personne ne les avait relevés. Or, tous ces emplois figurent dans le *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou* de Verrier et Onillon qui date de 1908 et qui a été dépouillé lors de cette révision de 1909. Je m'arrêterai à ces exemples pour illustrer les emplois qui ont été introduits à la nomenclature du *Glossaire* à l'occasion de ces révisions successives, mais je pourrais en citer encore un très grand nombre dont les emplois qui ont été ajoutés par Louis-Philippe Geoffrion, le deuxième secrétaire de la Société, entre 1927 et 1930, alors qu'il procédait à la révision finale du manuscrit et qui lui ont été suggérés vraisemblablement par le *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand* de W. Pierrehumbert, publié en 1926.

En somme, il ne fait aucun doute que les glossairistes québécois ont tenu compte du contenu des dictionnaires dialectaux qu'ils avaient à leur disposition pour établir leur nomenclature. Et quand on pense au développement rapide qu'a connu la lexicographie québécoise entre 1880 et 1930, on est même en droit de penser qu'il y a un lien entre l'accroissement du nombre absolu de dictionnaires dialectaux consultés et l'accroissement du nombre absolu d'emplois canadiens identifiés par nos glossairistes.

* * *

Ceci étant dit, il ne faudrait pas croire que l'influence de la lexicographie dialectale française sur la lexicographie québécoise se limite au processus d'identification des emplois à inventorier. Quand on s'amuse à comparer quelques pages d'un glossaire québécois avec les pages correspondantes de la série de dictionnaires dialectaux consultés par son auteur, on découvre rapidement que cette influence s'étend à tous les aspects de la description lexicographique (à la façon d'écrire un mot, de le définir, d'illustrer un emploi, de le commenter, etc.), comme on pourra le constater à partir des exemples réunis dans les documents nº 6 et 7.

De toute évidence, l'influence de la lexicographie dialectale française sur les débuts de la lexicographie québécoise est loin d'être négligeable et mérite de faire l'objet d'une étude approfondie.

Le constat de cette influence suscite quelques interrogations dont la principale porte sur la pertinence ou la fiabilité des données que nos glossairistes ont transférées d'un objet de description à un autre. Peut-on être sûr qu'ils n'ont pas été trompés par de faux «airs de famille»? Plusieurs parlers gallo-romans, étroitement apparentés au français québécois, connaissent des emplois qui, sans être attestés au Québec, ne détonneraient pas vraiment dans la bouche d'un Québécois... Peut-on faire entièrement confiance au témoignage de nos lexicographes de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle? être sûr que leur description n'a pas été biaisée par leurs lectures? Permettez-moi d'émettre quelques doutes à ce sujet.

Prenons le cas des formes *aigladon* et *aigledon* que la SPFC présente comme des variantes du mot *édredon* et qui sont signalées comme telles dans maints dictionnaires dialectaux. Leur

existence en français québécois peut effectivement être mise en doute si l'on tient compte des deux faits suivants: 1º) le fait que le mot *édredon* au sens de «couvre-pied de plume» n'est signalé en français que depuis le milieu du XIXe siècle et 2º) le fait que le fichier historique du Trésor de la langue française au Québec et les atlas québécois nous apprennent que ce couvre-pied était plutôt connu au Canada français sous les noms de *comforter* et *comfortable*. Autre exemple, celui de l'adjectif *amorphosé* que la SPFC définit par «absorbé dans ses pensées, immobile», exactement comme le dictionnaire normand de Dubois. Pourtant, aucune des occurrences de l'adjectif *amorphosé* qui ont été relevées dans la documentation linguistique québécoise par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec ne permet de confirmer cette définition. Le mot est bien attesté dans la langue des conteurs, mais seulement au sens de «ensorcelé» ou «transformé sous l'effet de la magie». Il n'y a qu'un pas entre l'emploi qui a été attesté dans la langue des conteurs québécois et celui que décrit le *Glossaire* de la SPFC, mais peut-on être sûr que le français québécois l'a franchi?

Tout bien considéré, l'utilisation que nos glossairistes ont fait des dictionnaires dialectaux français n'a pas eu que des effets positifs sur leurs produits lexicographiques. Leur témoignage en est rendu moins sûr et il faut être prudent lorsqu'on les consulte.

Le fait de puiser des éléments de description à gauche et à droite a également eu comme conséquence négative de nuire à la cohérence de leur description. Par exemple, c'est ce qui explique en partie pourquoi le *Glossaire* de la SPFC a souvent recours à deux ou trois transcriptions graphiques différentes pour rendre le même trait phonétique. Prenons le cas de la prononciation [**wèr**] – variante de [war] – qui est écrit **-oir** dans *accrochoir*, **-ouère** dans *arrosouère* et *assommouère* et enfin **-oêre** dans *asparsoêre*; citons également le cas de la prononciation du **t** final que n'est pas noté graphiquement dans *adroet* ou *étroit*, qui est noté par l'ajout d'un apostrophe final dans *adret'* et *archet'* et par le redoublement du **t** et l'ajout d'un **e** final dans *toupette* et *tourniquette*.

Dans bien des cas, ces images graphiques divergentes témoignent de l'influence de dictionnaires dialectaux présentant des habitudes de transcriptions graphiques différentes. Bien évidemment, l'influence de ces techniques graphiques différentes (*à c't'heure*, *astheur*, *astheure*) aura comme autre conséquence l'accroissement artificiel de la nomenclature.

* * *

Plus on est sensibilisé à l'influence de la lexicographie dialectale sur la lexicographie québécoise, plus on découvre à quel point elle a profondément orienté et coloré la description du français québécois, la construction de sa représentation. Pourquoi nos glossairistes ont-ils accordé autant d'importance aux variantes phonétiques ou morphologiques sans les dissocier vraiment des variantes lexicales? Pourquoi ont-ils focalisé leur attention sur les multiples variantes des mots *ahurir*, *almanach*, *annouillère*, *antéchrist*, etc. et, d'un autre côté, négligé les mêmes variantes chez d'autres mots? Pourquoi ont-ils rendu compte de la palatalisation dans leurs graphies d'entrée, un phénomène phonétique déjà décrit par plusieurs dictionnaires dialectaux, alors qu'ils ne l'ont pas fait pour l'assibilation, un phénomène phonétique plus proprement québécois? De toute évidence, c'est parce qu'ils ne se sont pas affranchis du genre

lexicographique qu'ils avaient adoptés comme modèle, celui du dictionnaire dialectal français traditionnel qui n'a pas encore été clairement dégagé, mais que représente assez bien le *Glossaire du Centre de la France* de Jaubert. Ce genre lexicographique, secondaire dans l'histoire de la lexicographie française, prend une importance toute particulière quand on s'intéresse aux débuts de la lexicographie québécoise. Aussi mériterait-il qu'on y prête davantage attention.

Bibliographie

Bélisle, Louis-Alexandre. 1957. *Dictionnaire général de la langue française au Canada*. Québec: Bélisle éditeur.

Blanchard, Étienne. 1914. *Dictionnaire de bon langage*, Paris: Librairie Vic et Amat.

BPFC: *Bulletin du parler français au Canada*, publié par la Société du parler français au Canada. Québec, vol. 1-16, 1902-1918 (intitulé *Le Parler français* à partir du vol. 13, 1914).

Caron, N. 1880. *Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-français contenant les mots dont il faut répandre l'usage et signalant les barbarismes qu'il faut éviter pour bien parler notre langue*. Trois-Rivières: Journal des Trois-Rivières (impr.).

Clapin, Sylva. 1974 [= 1894]. *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*. Montréal–Boston: C.O. Beauchemin & Fils– Sylva Clapin, 1894 [reproduction en fac-similé: Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1974 (Langue française au Québec, 3e section, 2)].

De Villers, Marie-Éva. 1988. *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. Montréal: Québec-Amérique.

Dionne, Narcisse-Eutrope. 1974 [= 1909]. *Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*. Québec: Laflamme & Proulx imprimeurs, 1909 [reproduction en fac-similé: Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1974 (= Langue française au Québec, 3e section, 3.)].

DFP: *Dictionnaire du français Plus, à l'usage des francophones d'Amérique*, édition établie sous la responsabilité de A. E. Shiaty, avec la collab. de Pierre Auger et de Normand. Beauchemin. Montréal: Centre Éducatif et Culturel inc., 1988.

DQA: *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, Langue française, histoire, géographie, culture générale*, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, supervisée par Alain Rey, Saint-Laurent. DicoRobert Inc., 1992.

Dulong, Gaston. 1989. *Dictionnaire des canadianismes*. Septentrion et Larousse.

Dunn, Oscar. 1976 [= 1880]. *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*. Québec: Imprimerie A. Côté et Cie, 1880 [reproduction en fac-similé: Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976 (= Langue française au Québec, 3e section, 4.)].

[Gingras, J.-F.]. 1860. *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents par un membre de la Société typographique de Québec*. Québec, E. R. Fréchette (impr.).

GPFC: La Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec: L'Action sociale limitée, 1930 [reproduction en fac-similé: Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968].

Jaubert, [Hyppolite-François]. 1970 [= 1864-1869]. *Glossaire du Centre de la France*, 2e éd. Paris, 1864-1869 [réimpression: Genève, Slatkine Reprints, 1970].

[Maguire, Thomas]. 1841. *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses*. Québec: Fréchette & Cie.

Manseau, J.-A. 1881. *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada avec leur correction suivi d'un dictionnaire canadien*.Québec: J. A. Langlois libraire-éditeur.

Mercier, Louis. 1992. *Contribution à l'étude du «Glossaire du parler français au Canada» (1930)*. Analyse de l'enquête linguistique (1902-1922) de la Société du parler français au Canada et de ses liens avec la genèse du dictionnaire, thèse de doctorat. Université Laval.

Moisy, H. 1969 [= 1887]. *Dictionaire de patois normand indiquant particulièrement tous les termes de ce patois en usage dans la région centrale de la Normandie*. Caen, 1887 [réimpression: Genève, Slatkine Reprints, 1969].

Pierrehumbert, W. 1926. *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand.* Neufchâtel: Éditions Victor Attinger.

Revue des parlers populaires, sous la direction de Charles Guerlin de Guer. Paris: H. Welter éditeur, 2 vol., 1902-1903.

Rézeau, Pierre. "Le dictionnaire dialectal: l'exemple français." in *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de la lexicographie – Dictionaries. An International Encyclopedia of Lexicography – Wörterbücher. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie*, édité par Franz Josef Hausmann, Oscar Reichmann, Herbert Erst Wiegand et Ladislav Zgusta: Berlin-New York: de Gruyter, t. 2, p. 1467-1475.

Rinfret, Raoul. 1896. *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française.* Montréal: Librairie Beauchemin.

Tardivel, J.-P. 1901. *La langue française au Canada.* Montréal: La Compagnie de publication de la Revue canadienne.

Documents

DOCUMENT nº 1 COMPARAISON DU CONTENU DE LA PREMIÈRE TRANCHE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX GLOSSAIRES QUÉBÉCOIS (1880-1930)
(Mercier 1992, tableau 24, p. 140)

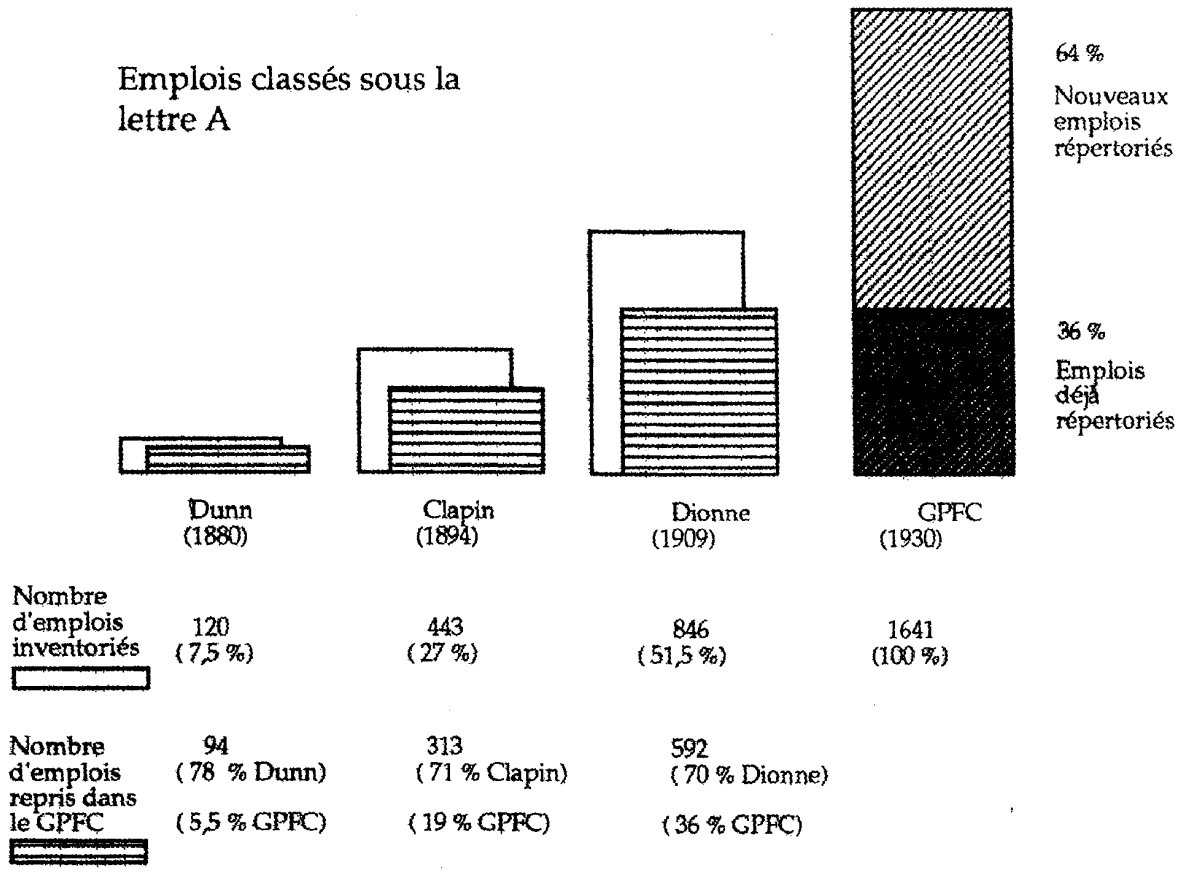

DOCUMENT n° 2 ÉVOLUTION DE LA LEXICOGRAPHIE QUÉBÉCOISE

Dictionnaires correctifs

Maguire 1841
Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge, et suivi d'un recueil de locutions vicieuses

Gingras 1860
Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents

Caron 1880
Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens-français

Manseau 1881
Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada avec leur corrections

Rinfret 1896
Dictionnaire de nos fautes contre la langue française

Blanchard 1914
Dictionnaire de bon langage

Multidictionnaire
De Villers 1988

Glossaires

Dunn 1880
Glossaire franco-canadien et vocabulaire des locutions vicieuses usitées au Canada

Clapin 1894
Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens français

Dionne 1909
Le parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadienns

Société du parler français 1930
Glossaire du parler français au Canada

Dulong 1989
Dictionnaire des canadianismes

Dictionnaires généraux

Bélisle 1957
Dictionnaire général de la langue française au Canada

DFP 1987
DQA 1992

DOCUMENT n° 3

SOURCES DIALECTALES FRANÇAISES SIGNALÉES PAR LES GLOSSAIRISTES QUÉBÉCOIS

Consultation de 58 sources différentes	DUNN 1880 7 sources [7]	CLAPIN 1894 6 sources [+ 6]	DIONNE 1909 6 sources[1] [+ 4]	SPFC 1930 55 sources [+ 41]	
NORD-EST	1 [1]			5 [+ 4]	= 5
Champagne	Tarbé 1851			2 [+ 1]	
Lorraine				3 [+ 3]	
NORD	2 [2]			6 [+ 5]	= 7
Picardie	Corblet 1851			4 [+ 3]	
Wallonie	Grandgagnage			2 [+ 2]	
NORD-OUEST	2 [2]	5 [+ 5]	5 [+ 3]	21 [+ 13]	= 23
Anjou			Verrier 1908	1	
Bretagne	Le Gonidec 1850			5 [+ 4]	
Maine				2 [+ 2]	
Normandie	Dubois 1856			13 [+ 7]	
		Delboulle 1876			
			Duméril 1849		
		Fresnay 1881			
		Kelham 1779			
		Métivier 1870			
		Moisy 1887	Moisy 1887		
			Moisy 1889		
OUEST	1 [1]	1 [+ 1]	1 [+ 1]	6 [+ 3]	= 6
Aunis/			Favre 1867		
Poitou/		Jônain 1869			
Saintonge	Rousseau 1869				
CENTRE	1 [1]		1	7 [+ 6]	= 7
Berry /Nivernais	Jaubert 1855		Jaubert 1855	3 [+ 2]	
Bourbonnais				1 [+ 1]	
Orléanais				2 [+ 2]	
Touraine				1 [+ 1]	
EST				4 [+ 4]	= 4
Bourgogne				2 [+ 2]	
Franche-Comté				2 [+ 2]	
DOMAINES D'OC et du FRANCO-PROVENÇAL				6 [+ 6]	= 6
Auvergne				2 [+ 2]	
Forez/Lyonnais				3 [+ 3]	
Suisse romande				1 [+ 1]	

1. Dionne signale en outre une *Flore populaire normande* (Joret 1881) et un *Mélanges sur les langues, dialectes et patois* (publié à Paris, en 1831).

Document nº 4 EXTRAITS DE GLOSSAIRES QUÉBÉCOIS FAISANT RÉFÉRENCE AUX DIALECTES FRANÇAIS

DUNN 1880 (p. 1)

A. Elle. Nor. et Ctre. de la Fr. *A* va venir, pour *Elle* va venir.
Abîmer. Fr. dans le sens de Gâter, endommager beaucoup.
Abouler. Arg. Venir, aboutir, en finir.
Abre. Pour *Arbre*, est du patois nor. Montaigne l'emploie souvent.
Abrier. Vieux mot qui signifiait Mettre à l'abri. Est encore usité en Normandie et en Bretagne pour *Couvrir*, et *S'abrier* pour Se mettre à couvert. Nous l'avons aussi conservé dans l'acception de *Se couvrir*, lorsqu'on est au lit.

CLAPIN 1894 (p. 6)

Acertainer, *v. a.*, Affirmer, assurer. Vieux mot français, encore usité en Normandie, et d'où dérive l'ang. *to ascertain* : —J'peux t'*acertainer* qu'i va venir.
Ils s'en retournerent hativement devers le roy, et luy acertainerent que le dit de Betfort..... COUSINOT, *Chronique de la Pucelle*, p. 329.
Achalant, ante, *adj.*, Qui harcèle, fatigue, ennuie outre mesure. Qui importune, jusqu'à faire haleter d'impatience.
A rapprocher de *chalant*, substantif encore usité en Saintonge pour signifier le "poursuivant tenace d'une jeune fille."

BPFC 1903 (vol. 1, p. 92)
«Lexique canadien-français» dans le *Bulletin du parler français au Canada*

Adret (pron. a·drè·t) adj. Arch.
// Adroit.
¶ Adroit (<– lat. pop. addirectum: *ad* + *directum* –> *drectum* –> *dreit* –> *droit*) se prononçait encore "adrè" et "adrèt" aux XVIe et XVIIe s. (DARM.). Dans l'évolution phonétique de l'*e* tonique latin + *i*, "drèt" correspond à l'étape immédiatement antérieure à l'étape française moderne "adrwa". — Cette forme a persisté dans le Bas-Maine (DOTTIN), dans le centre de la France (JAUBERT), et dans la Normandie (BUTET-HAMEL, *Patois de Vire*, Bull. des Parlers normands, p. 304). — *Adret*, au Canada, comme dans le centre de la France, s'entend non seulement de la dextérité, mais aussi de l'intelligence et du savoir: Ex.: C'médecin-là est ben adret (JAUBERT).

GPFC 1930 (p. 16)

Adret', ette (adrèt) adj.
// Adroit, habile. Ex. : Ce menuisier-là est ben *adret'* = il est bien adroit.
Vx fr. - Au XVIIe s., on écrivait *adroit, adroite*, mais on prononçait *adret, adrète*. Cf. *Tartuffe* de Molière, III, 3: «D'abord, j'appréhendais que cette ardeur secrète Ne fût du noir esprit une surprise adroite.» La prononciation *adret* est fort ancienne (Chiffet).
Dial. - M. s. Anjou, Bas-Maine, Berry, Bretagne, Nivernais, Normandie, Orléanais, Touraine.
Can. - *Adret*, au Canada comme dans le Berry et l'Anjou, s'entend non seulement de la dextérité, mais aussi de l'intelligence et du savoir: Ce médecin-là est ben *adret*.

DOCUMENT n° 5	LISTE DES DICTIONNAIRES DIALECTAUX CONSULTÉS PAR LES RÉDACTEURS DU GLOSSAIRE		
Dictionnaires dialectaux cités dans la première tranche alphabétique du fichier de travail de la SPFC			Autres dictionnaires dialectaux figurant dans la bibliographie du GPFC
1re série Ouvrages consultés entre 1902 et 1903, lors de l'établissement de la 1re version du GPFC	2e série Ouvrages dépouillés un peu après 1908	3e série Ouvrages dépouillés un peu après 1912	Ouvrages dépouillés après 1912, lors de révisions ultérieures
Corblet (1851) Delboulle (1876-1877) Dottin (1899) Dubois (1856) Éveillé (1887) Favre (1867) Jaubert (1864-1869) Mignard (1870) Moisy (1887) Montesson (1899) Orain (1886) Robin (1879)	Beaucoudrey (s.d.) Chambure (1878) Duméril (1849) Fenouillet (1902) Haigneré (1903) Jonain (1869) Martellière (1893) Thibault (1892) Verrier (1908)	Decorde (1852) Joret (1881) Meyer (1870) Romdhal (1881) Rougé (1912) Rousseau (1869)	Adam (1881) Clouzot (1923) Dauzat (1915) Deseille (1884) Duchon (1904) Du Puitspelu (1926) Fleury (1886) Grammont (1901) Gras (1863) Guerlin de Guer (1915) Guillemaut (1894-1902) Hécart (1826) Henry (1900) Lapaire (1903) Le Gonidec (1850) Loth (1895) Maze (1903) Mège (1861) Métivier (1870) Onofrio (1864) Pierrehumbert (1926) Raynaud (1876) Remacle (1857) Rousset (1894) Saubinet (1845) Tarbé (1851) Vautherin (1896) Zéliqzon (1922-1924)

DOCUMENT nº 6 EXEMPLES D'ARTICLES MONTRANT QUE LES GLOSSAIRISTES QUÉBÉCOIS SE SONT DIRECTEMENT INSPIRÉS DES DICTIONNAIRES DIALECTAUX FRANÇAIS QU'ILS AVAIENT À LEUR DISPOSITION

Dictionnaires dialectaux français	Glossaires québécois
H.-F. Jaubert, *Glossaire du Centre de la France*, 1864 ADRET, adj. Adroit. S'entend non-seulement de la dextérité, mais aussi de l'intelligence et du savoir. «Ç'médecin-là est ben *adret*.»	GPFC 1930 ADRET', ETTE (adrèt) adj. Adroit, habile. Ex.: Ce menuiser-là est ben *adret* = il est bien adroit. Vx fr. - [...] Dial. - M. s. Anjou, Bas-Maine, Berry Bretagne, Nivernais, Normandie, Orléanais, Touraine Can. - *Adret*, au Canada comme dans le Berry et l'Anjou, **s'entend non seulement de la dextérité, mais aussi de l'intelligence et du savoir : Ce médecin-là est ben *adret*.**
H. Moisy, *Dict. du patois normand...*, 1887 ABORDER, v. a., Toucher, heurter par accident: I n'tait pas à sé ch'vax; sa quérette a abordai la mienne, v. ABITER, BITER.	Clapin 1894 **ABORDER, v. a., Toucher, heurter par accident: – Sa** voiture a ***abordé* la mienne** au tournant d'la rue. Se dit aussi dans le sens de s'approcher de. v. ACCOSTER GPFC 1930 ABORDER (abòrdé), v. tr. **Toucher, heurter par accident.** Ex.: **Sa** voiture a ***abordé* la mienne** = sa voiture a heurté la mienne.
P. Martellière, *Glossaire du vendômois*, 1893 ABOMINABLE (a-bo-mi-nab'), adj. Extraordinaire, merveilleux. Y a-ti des pommes c't'année, c'est abominab'. Terrible s'emploie aussi dans le même sens en français: il y a terriblement de fourrage.	GPFC 1930 **ABOMINABLE (abominàb), adj. Extraordinaire, merveilleux.** Ex.: Il y a des **pommes cette année, c'est *abominable*!** Dial. - M. s. Orléanais.
A. Verrier et R. Onillon, *Glossaire étymol. et hist. des patois et parlers de l'Anjou*, 1908 ACCORDER (Mj.), v. a. – Battre en mesure avec le fléau; saisir le rythme du mouvement du battage.	GPFC 1930 ABORDER (akòrdé), v. tr. et intr. 1º [...] 2º intr. Frapper en cadence. Ex. *Accorder* sur la musique, avec le violon = [...]. – *Accorder en battant au fleau* = **saisir le rythme du mouvement du battage** au fléau. Dial. - M. s. Anjou, Bas-Maine.

DOCUMENT Nº 7 LE GLOSSAIRE DE CLAPIN ET L'INFLUENCE DES DICTIONNAIRES DIALECTAUX NORMANDS

Première page du glossaire de Clapin (1894)	Ce que Clapin a textuellement puisé dans Moisy 1887 (non souligné) et dans Delboulle 1876-1977 (souligné)
A est usité, savoir : – 1º Pour *de*, à l'effet d'indiquer un rapport d'appartenance, d'origine : – C'est la robe *à* Marie. Cette locution est très fréquente dans les vieux auteurs : – La kemise *à* la virge, ki fut mere Jhesu. WACE, *Roman de Rou*, v. 1601. Desjâ le point du jour peu à peu s'avançoit Et la femme *à* Tithon son chemin commençoit. DESPORTES, *Elégies*. Quelques restes de cette ancienne forme persistent encore en France. Exemple : – la part *à* Dieu, le denier *à* Dieu. 2º Aussi pour *de*, dans la locution adverbiale "*à* bonne heure" : – Viens-t-en *à* bonne heure. Protestant desjeuner demain *à* bonne heure, incontinent après mes songeailles. RABELAIS, l. III, ch. XIII, p. 352. 3º Pour *ce*, dans "*à* matin, *à* soir." L'paure p'tit vieil houme de la Guérande *A* matin a rendu l'esprit. *Rimes guernesiaises*, p. 86. 4º Pour *e*, dans les mots où cette lettre *e* est suivie d'un *r* et d'une autre consonne : – *Charcher, pardre, harbe, varte,* pour Chercher, perdre, herbe, verte, etc. 5º Pour *elle*, lorsque le mot suivant commence par une consonne autre que l'*h* : –*A* m'a dit qu'*a* viendrait. V. AL. Quand not' dame s'vit délaissie, *A* plieurit, cryit, heurlit fort. *Rimes guernesiaises*, p. 39.	A est usité, savoir : – 1º Pour *de*, à l'effet d'indiquer un rapport d'appartenance, d'origine : ..... Cette locution est très fréquente dans les vieux auteurs : ... La kemise *à* la virge, ki fut mere Jhesu. WACE, *Roman de Rou*, v. 1601. Desjâ le point du jour peu à peu s'avançoit Et la femme *à* Tithon son chemin commençoit. DESPORTES, *Elégies*. ....– la part *à* Dieu, le denier *à* Dieu. 2º Aussi pour *de*, dans la locution adverbiale "*à* bonne heure" : – V ..... -t-en *à* bonne heure. Protestant desjeuner demain *à* bonne heure, incontinent après mes songeailles. RABELAIS, l. III, ch. XIII, p. 352. 3º Pour *ce*, dans "*à* matin ....." L'paure p'tit vieil houme de la Guérande *A* matin a rendu l'esprit. *Rimes guern*....., p. 86. .... 5º Pour *elle*, lorsque le mot suivant commence par une consonne autre que l'*h* : ..... V. AL. Quand not' dame s'vit délaissie, *A* plieurit, cryit, heurlit fort. *Rimes guern*..... , p. 39.